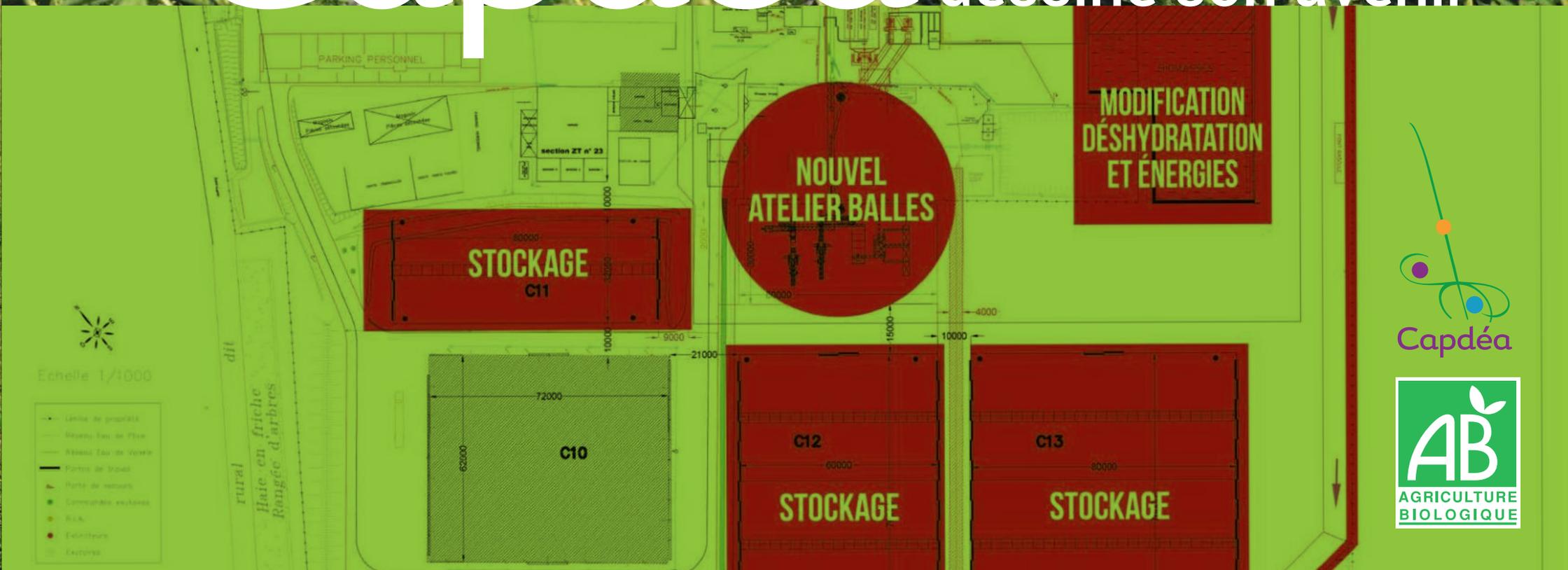


++AB

Un plan industriel et agricole à 10 ans

Capdédia

dessine son avenir





Projet ++AB

Le cahier des charges

Un projet positif, vertueux et réactif

Le projet ++AB répond à un cahier des charges que Capdéa a baptisé PVR : P comme positif, V comme vertueux, et R comme réactif.

Positif car il a pour but de développer l'agriculture biologique et de diversifier l'activité de la coopérative, dans le respect de la norme ISO 45001 liée au management de la santé et de la sécurité au travail.

Vertueux car il s'agit de consommer le minimum de terre agricole pour réaliser l'extension du site de Marigny, de limiter les transports et l'émission de CO2, d'augmenter notablement le recours à la biomasse, le tout s'inscrivant dans le cadre de la certification ISO 50001 relative à l'amélioration de la performance énergétique de l'entreprise.

Réactif car il en va de l'avenir du site de Marigny, avec des enjeux commerciaux forts et l'obligation de tenir les délais de réalisation.

Ce cahier des charges intègre donc tout à la fois des objectifs technologiques, environnementaux, économiques, sociétaux et humains.



SITE DE MARIGNY-LE-CHÂTEL

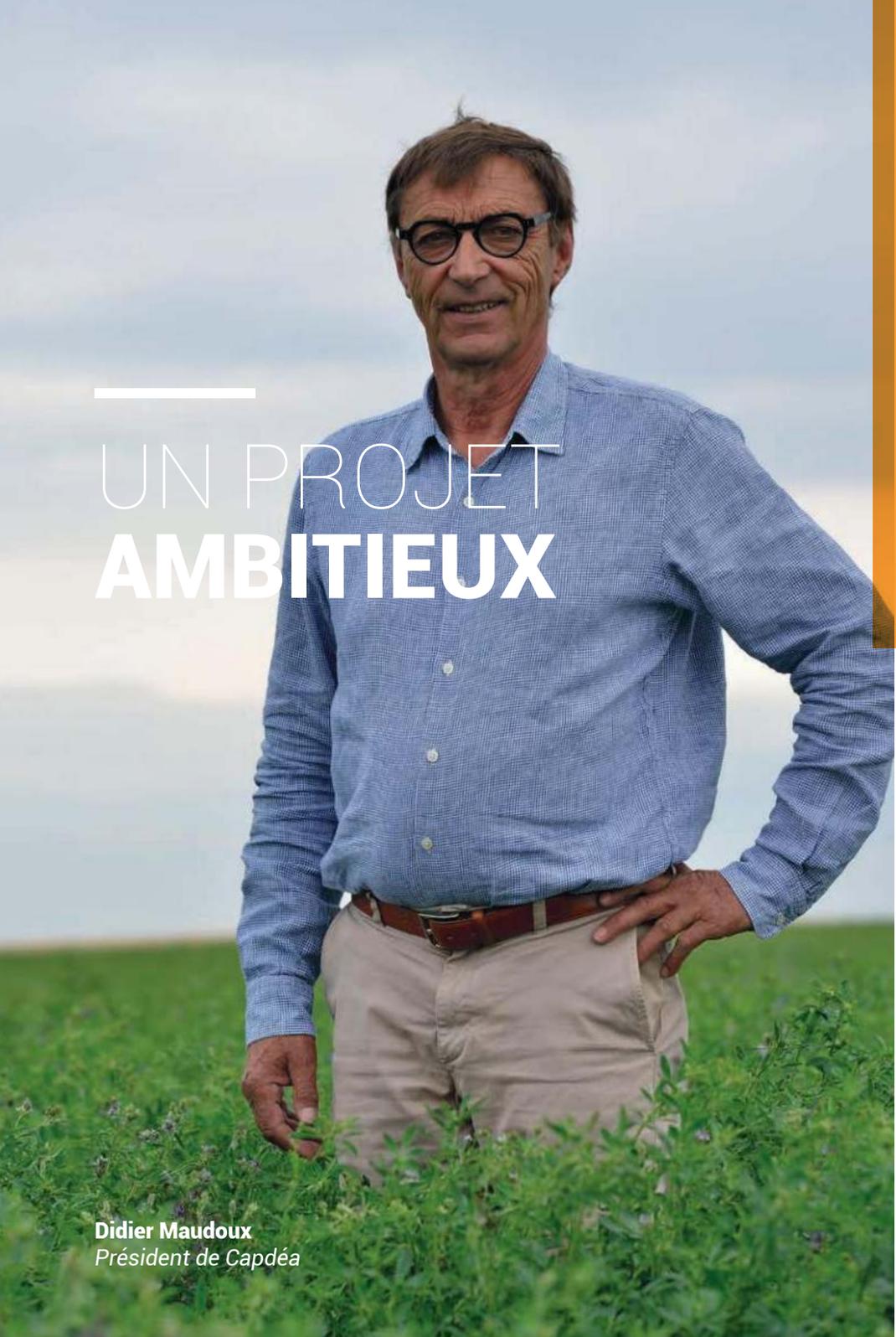
Lieu-dit La Tempête

10350 MARIGNY-LE-CHÂTEL

Tél. : 03 25 21 61 38

Fax : 03 25 21 64 82

Courriel : capdea.marigny@capdea.fr

A photograph of Didier Maudoux, a man with glasses and a blue shirt, standing in a green field. The text 'UN PROJET AMBITIEUX' is overlaid on the left side of the image.

UN PROJET AMBITIEUX

Didier Maudoux
Président de Capdéa

INTERVIEW

« UN MARCHÉ EN CROISSANCE DE 20 % PAR AN »

Que signifie ce nom de code : ++AB ?

AB veut dire agriculture biologique, ++ signifie plus de balles, plus de capacité. Notre outil de production est arrivé à saturation et nous ne pouvons plus accueillir de nouveaux planteurs. Nous ne sommes plus en mesure d'honorer la demande des agriculteurs, en particulier en bio, car le nombre de conversions est en forte hausse. Le projet ++AB va nous permettre d'augmenter notre surface en luzerne bio de 1600 ha. Pour valoriser ces hectares supplémentaires, nous allons changer notre presse à balles. Nous lui substituons une presse neuve plus grosse et d'une plus grande capacité. Sachant que le marché de la balle est un marché porteur.

Qui le marché de la balle intéresse-t-il ?

Les éleveurs, notamment les éleveurs laitiers. La luzerne est un produit parfait pour les ruminants. Elle facilite la rumination et est bénéfique pour leur santé. La balle intéresse aussi bien le marché domestique, où la demande est supérieure à l'offre, que le très proche export : la Suisse, l'Allemagne... C'est pourquoi la nouvelle presse que nous allons installer sera aux normes export, ce qui n'était pas le cas de l'ancienne. Elle nous permettra d'optimiser le transport en conteneurs grâce à un format de balles mieux adapté.

La luzerne a le vent en poupe ?

C'est un marché porteur. Il y a un vrai engouement pour la luzerne en général et pour la luzerne bio en particulier. La suppression des produits chimiques, notamment pour le traitement des semences, conduit à des impasses techniques sur certaines cultures. La luzerne répond à d'autres critères agronomiques, même chez les conventionnels.

Quelles vertus reconnaît-on à la luzerne ?

La luzerne est une légumineuse qui apporte de l'engrais azoté naturel dans le sol, qui nettoie et désherbe les parcelles. Sa culture permet de diminuer les intrants et de réduire la fréquence des traitements. La luzerne apporte des réponses en termes de certification HVE (haute valeur environnementale) et de Green Deal (pacte vert pour l'Europe). On peut difficilement faire du bio sans luzerne dans l'exploitation. C'est quasiment un passage obligé.

Où en est concrètement le projet ++AB ?

Les premières réflexions remontent à 2016, lorsque le conseil d'administration a senti que nous étions arrivés à la fin d'un cycle industriel. Le projet a pris du temps pour aboutir car il a fallu construire le schéma technique, faire les plans, déposer les demandes administratives, monter le tour de table, demander et obtenir des aides financières. On peut dire aujourd'hui que la première pierre a été posée : c'est notre nouveau hangar de stockage (le bâtiment C11), opérationnel depuis juillet sur le site de Marigny-le-Châtel. C'est un symbole, un élément fondateur. D'autres éléments palpables sont visibles : deux nouvelles bennes en plaine et un nouveau chargeur sur le carreau (plateforme de déchargement de matière première) de



Marigny sont d'ores et déjà en service. Une nouvelle récolteuse Pro SL viendra très prochainement étoffer notre parc matériel. L'objectif est que l'ensemble du projet ++AB soit fonctionnel courant 2021.

Que représente ce projet pour Capdée ?

C'est l'investissement le plus important de toute l'histoire de Capdée, un relais de croissance. C'est un projet structurant pour la coopérative, mobilisateur pour les équipes, et qui apporte une solution aux agriculteurs. Il nous donne de la visibilité pour les dix prochaines années.

“LES 1 600 HA DU PROJET ++AB INDUIRONT 8 000 HA DE CONVERSION”

Quel est son intérêt pour les adhérents ?

Il leur donne tout simplement la possibilité d'introduire de la luzerne dans l'assolement ou simplement d'en faire plus ! Il facilite la conversion des planteurs au bio en leur apportant une solution technique et financière, en leur assurant un débouché et un revenu stable. Un bio doit en effet exploiter 20 à 25 % de sa surface en luzerne pour des raisons agronomiques, et ces 25 % lui permettront d'enrichir naturellement le sol en azote pour cultiver du blé et de l'orge bio. Une luzerne bio valorisée permet de lever les freins à la conversion et donc de convertir la SAU correspondante, soit les $\frac{3}{4}$ restants. C'est que l'on appelle l'effet levier. Les 1 600 ha du projet ++AB deviendront 8 000 ha en conversion.

Des hectares pas tous situés dans l'Aube ?

Notre projet va en effet permettre le développement de la luzerne sur trois pôles : le pôle historique, le pôle 77 (la Seine-et-Marne) où nous sommes installés depuis 2014, et le pôle 89 (l'Yonne) où nous sommes présents de manière plus modeste, deux secteurs stratégiques en termes de qualité de l'eau. En Seine et Marne, le parcellaire actuel se situe en partie sur les aires d'alimentation de captage de la Basse Vallée de l'Yerres, du Durteint et du Dragon. Dans l'Yonne, les AAC d'Arces-Dilo, des Hautes Vannes et des Sources Basses sont particulièrement concernées.

Nous enregistrons une très forte demande d'adhésions émanant notamment de Seine-et-Marne. Cela se traduira bel et bien par une extension du périmètre de la coopérative. Mais nous continuerons bien sûr à répondre à toutes les demandes du secteur historique !

LES GRANDES DATES DU PROJET

2016

Achat d'une parcelle de 3,20 ha contiguë à l'usine, réalisation des fouilles archéologiques (infructueuses), terrain déclaré constructible par l'Etat, lancement des études techniques.

Septembre 2017

Arrêté complémentaire d'autorisation de poursuite d'exploitation délivré par la préfecture de l'Aube.

Mai 2018

Mise en service du nouveau groupe froid, premiers travaux industriels.

Juillet 2020

Mise en service du bâtiment de stockage C11, de la nouvelle récolteuse et des matériels roulants.

Début de campagne 2021

Mise en service de la presse à balles.
Mise en service de stockage complémentaire.
Mise en service de la nouvelle ligne de déshydratation.
Changement d'énergie : biomasse.

LE MARCHÉ, LES DÉBOUCHÉS

Le marché de la luzerne AB compte deux débouchés principaux :

Les œufs bio

Conditionnée en pellets (granulés), la luzerne bio sert d'aliment aux volailles pour la production d'œufs bio. C'est un marché très dynamique, avec une utilisation régulière toute l'année.

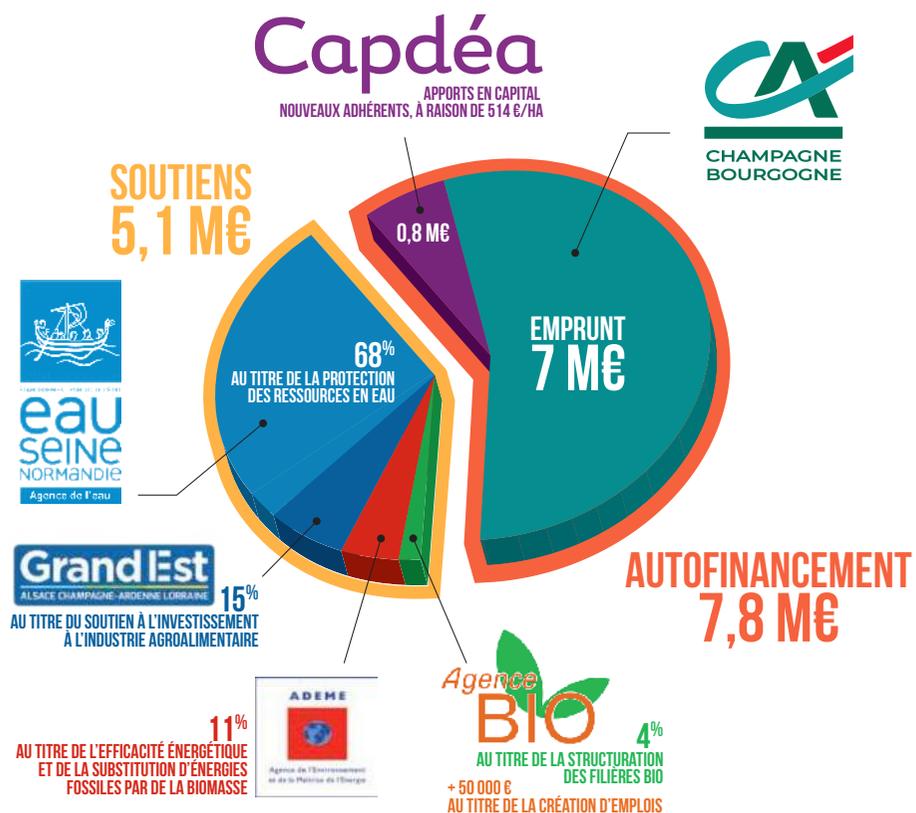
Le lait bio

Conditionnée en pellets ou en balles, la luzerne bio sert d'aliment aux vaches laitières pour la production de lait bio. Ce marché est marqué par la variabilité des besoins en fonction de la météo, et se vend davantage en périodes de sécheresse. Mais c'est aussi un marché porté par la croissance soutenue des conversions en élevage AB et la recherche d'autonomie alimentaire sur les exploitations.



LE FINANCEMENT DU PROJET

FINANCEMENT 12,9 M€



LES PARTIES PRENANTES DU PROJET

qui nous ont aidés dans notre réflexion :

DÉSIALIS

LES CHAMBRES CONSULAIRES : CHAMBRES D'AGRICULTURE DE L'AUBE, DE LA MARNE, DE HAUTE-MARNE, DE SEINE-ET-MARNE ET DE L'YONNE, CCI DE TROYES ET DE L'AUBE

LES PRODUCTEURS : GIEE DE LA VALLÉE DE LA VANNE
LE SYNDICAT DES DÉSHYDRATEURS : COOP DE FRANCE
DÉSHYDRATATION / LUZERNE DE FRANCE

LES ACTEURS BIO : BIO BOURGOGNE, BIO EN GRAND EST,
GAB 10, GAB ILE-DE-FRANCE, UBIOS

LES OPÉRATEURS AGRICOLES : COCEBI, GROUPE SOUFFLET, LA CHANVRIÈRE, VALFRANCE, VIVESCIA

DIVERS : ANDRA, BPIFRANCE, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ORVIN ET DE L'ARDUSSON, EAU DE PARIS, PORT DE NOGENT-SUR-SEINE, SOUS-PRÉFECTURE DE NOGENT-SUR-SEINE

TÉMOIGNAGE

OLIVIER VIAENE

PLANTEUR DANS LE 77

« L'ATTENTE DES SEINE-ET-MARNAIS »

Olivier Viaene cultive 172 ha à Bautheil-Saints, en Seine-et-Marne, dont 48 ha de luzerne. Son exploitation est 100 % bio depuis 2001, ce qui en fait un pionnier du genre ! Facilitée par les aides financières offertes à l'époque, sa conversion s'explique surtout par des considérations liées à la santé, celle de la terre comme celle des exploitants.

A ses yeux, cultiver de la luzerne est indispensable pour le bon fonctionnement d'une exploitation bio qui ne ferait pas en même temps de l'élevage. « *Au niveau agronomique, c'est un apport intéressant en azote. Et dans un assolement sur dix ans, la luzerne représente au minimum 20 % de la sole.* » Dans un département où l'usine de déshydratation a fermé en 2005, celui qui a rejoint Capdélia en 2014 voit autour de lui nombre de ses collègues piaffer d'impatience face au projet ++AB. « *Ils sont quelques dizaines, pour plusieurs centaines d'hectares, à vouloir faire de la luzerne bio déshydratée.* » Rien que dans son secteur, on compte vingt-cinq agriculteurs bio réunis au sein du même groupement. Selon Olivier Viaene, le projet est susceptible de créer des synergies d'un territoire à l'autre, au travers notamment des échanges techniques entre agriculteurs.

La luzerne, qu'elle soit bio ou conventionnel, répond aussi parfait aux enjeux du plan protéines dans le cadre de la nouvelle PAC, et ce projet permet de structurer la filière.



TÉMOIGNAGE

MARC DE BURGHGRAVE

PLANTEUR DANS LE 89

« DE L'ÉMULATION DANS L'YONNE »

Marc De Burghgrave cultive 112 ha à Vaudeurs dans l'Yonne, dont 26 ha de luzerne. Son exploitation s'est convertie au bio en 2015.

Le fait de se trouver dans la zone de captage d'Eau de Paris lui a permis de bénéficier d'aides à la conversion avantageuses. Mais c'est surtout par « conviction », suite à une réflexion sur « l'épuisement de la terre » et les « limites du chimique » que l'agriculteur icaunais est passé au bio. Un choix qu'il ne regrette pas : la luzerne « *recrée un stock d'azote* », ses racines « *restructurent le sol* », la répétition des coupes exténue les vivaces, extermine les chardons, et permet de laisser les outils de désherbage au garage.

Dans un département où il n'y a plus de déshydratation et où la luzerne avait pratiquement disparu, Marc de Burghgrave observe une certaine émulation autour de lui : « *Nous étions 5 ou 6 il y a quinze ans, nous sommes 14 ou 15 aujourd'hui.* » La main tendue de Capdélia permet aussi de réamorcer la pompe. Membre d'un GIEE, l'agriculteur a été l'un des premiers à adhérer en 2019, préférant confier sa production à une coopérative plutôt qu'à un négociant, en raison « *des échanges et de l'enrichissement* » que la première génère. « *Une coopérative, ce sont des outils, des compétences et des marchés qu'il faut utiliser. Et la déshydratation fait partie des pistes de développement d'une exploitation.* » Le projet ++AB, avec sa projection à dix ans, n'a que du positif à ses yeux.



TÉMOIGNAGE

ALAIN HERBINET

PLANTEUR DANS LE 10

« L'AUBE JOUE L'OUVERTURE »

Alain Herbinet cultive 150 ha à Feuges dans l'Aube, dont 30 ha de luzerne. Son passage au bio (il préfère les mots "transformation" ou "transition" au mot "conversion") a commencé en 2016, mais découle d'un long « cheminement » qui l'a fait passer notamment par le semis direct et une diminution drastique de l'utilisation des phytosanitaires.

Son choix repose sur trois piliers : « *le plaisir* », celui qui consiste à redécouvrir son métier et l'enthousiasme de ses débuts ; « *l'économie* », car le bio lui assure une sécurité sur les prix et un revenu stable, voire en progression, loin des montagnes russes du marché conventionnel, tout en allégeant les coûts de mécanisation sur l'exploitation ; et enfin l'attente sociétale, car le bio répond à une demande forte des consommateurs. L'agriculteur aubois est adhérent à la coopérative depuis 1987, comme son père avant lui, lequel avait d'ailleurs participé à sa création. Aujourd'hui, il voit d'un très bon œil le projet ++AB. L'élargissement du périmètre de Capdée aux départements limitrophes ne l'offusque pas, bien au contraire. « *D'une part, il n'y a pas suffisamment d'hectares disponibles dans l'Aube pour couvrir la demande en luzerne bio. D'autre part, la diversité des sols évite de mettre tous ses œufs dans le même panier, et permet à la coopérative de remplir ses objectifs industriels et commerciaux.* » Alain Herbinet lui-même et quelques autres ont prouvé pour leur part que l'on pouvait faire de la luzerne bio en Champagne crayeuse.



LE PROJET ++AB CONCRÈTEMENT

EXTENSION DES SURFACES EN LUZERNE BIO

2011	2018	2019	2021	A partir de 2022
91 ha (1,4 % de la surface totale)	729 ha (10 % de la surface)	841 ha (11,6 % de la surface)	1 600 ha (18 % de la surface)	2 270 ha (25,5 % de la surface)
4 producteurs	35 producteurs	44 producteurs	55 producteurs (prévision)	85 producteurs (prévision)

UN OBJECTIF : 1 600 HA DE BIO EN PLUS
600 HA DANS L'AUBE, 800 HA EN SEINE-ET-MARNE, 200 DANS L'YONNE.

CROISSANCE DE LA PRODUCTION DE LUZERNE BIO

2011	2019	2021
1 265 t	7 086 t	25 000 t (prévision) dont 15 000 t balles bio

Hausse du nombre d'adhérents

80 % DE NOUVEAUX ADHÉRENTS POUR LES 1600 HA SUPPLÉMENTAIRES
DE LUZERNE BIO. SOIT ENVIRON 10 % D'ADHÉRENTS EN PLUS POUR CAPDÉA.

Augmentation du nombre d'emplois

DIRECTS CRÉATION DE 3 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN SUR LE SITE.
INDIRECTS CRÉATION DE 3 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN CHEZ LES PRESTATAIRES DE
SERVICES (LOGISTIQUE, MAINTENANCE).

MARIGNY + GRAND + MODERNE

La concrétisation du projet ++AB implique une transformation en profondeur de l'usine de Marigny-le-Châtel. Elle se traduit par :

L'EXTENSION DU SITE

AUGMENTATION DE LA SUPERFICIE : LE SITE DE MARIGNY-LE-CHÂTEL PASSE DE 7 HA À 10 HA.

LE RENOUVELLEMENT D'UNE NOUVELLE LIGNE DE
DÉSHYDRATATION

LE CHANGEMENT DES ÉNERGIES (BIOMASSE)
SUR LES 2 LIGNES DE PRODUCTION

AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ ÉVAPORATOIRE : LE SÉCHEUR 1, DE 24 000 L/H D'ÉVAPORATION, DÉVELOPPANT UNE PUISSANCE DE 30 500 KW, EST REMPLACÉ PAR UN SÉCHEUR DE 52 000 L/H D'ÉVAPORATION AVEC INJECTION DE BIOMASSES. **LE SÉCHEUR 2**, DE 37 500 L/H, SERA CONSERVÉ ET ADAPTÉ AVEC INJECTEUR BIOMASSE.

LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ATELIER DE BALLES

AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE PRESSAGE : LA NOUVELLE PRESSE PERMETTRA DE SORTIR DES BALLES DE LUZERNE BIO AUX STANDARDS INTERNATIONAUX POUR L'EXPORT, AVEC UNE PRÉSENTATION EN BRINS LONGS. ELLE AURA UNE CAPACITÉ DE 30 T/H.

L'ANCIENNE PRESSE, D'UNE CAPACITÉ DE 18 T/H, SERA CERTAINEMENT CONSERVÉE. ELLE DEVRAIT ÊTRE DÉPLACÉE ET INSTALLÉE DANS LE NOUVEL ATELIER.

AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION : LA CAPACITÉ DE PRODUCTION PASSERA DE 23 000 T DE BALLES PAR AN À 35 000/40 000 T EN 2021, DONT 14 000/17 000 T EN BIO*, AU LIEU DE 3 500 T. *EQUIVALANT À LA PRODUCTION DE 1 600 HA AVEC UN RENDEMENT DE 11 T DE PRODUIT FINI PAR HA.

LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS DE STOCKAGE SUPPLÉMENTAIRES POUR BALLES ET GRANULÉS

AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE STOCKAGE : SOIT UNE CAPACITÉ 72 000 M3 DE STOCKAGE EN PLUS, POUR 33 600 T DE BALLES. ACTUELLEMENT, 2 000 T DE BALLES CONVENTIONNELLES ET 100 % DES BALLES AB SONT STOCKÉES EN DEHORS DE LA COOPÉRATIVE. À L'AVENIR, 100 % DES BALLES SERONT STOCKÉES SUR SITE À MARIGNY. ALLOUER DES ZONES DE STOCKAGE SPÉCIFIQUES À LA LUZERNE BIO EST NÉCESSAIRE POUR ÉVITER DE LA MÉLANGER AVEC LA LUZERNE CONVENTIONNELLE.

LA MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION

SÉCURISATION DE LA CIRCULATION : LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS, L'ACCROISSEMENT ATTENDU DE L'ACTIVITÉ ET DU TRAFIC SUR SITE NÉCESSITE DE REVOIR LE PLAN DE CIRCULATION AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL ET DES VISITEURS.

UNE NOUVELLE ENTRÉE SUR LA D 442 SERA CRÉÉE DERRIÈRE LES BUREAUX.

LES CAPACITÉS DE MARIGNY

ÉVAPORATION	
AVANT 71 500 l/h	APRÈS 92 000 l/h
PRESSE À BALLES	
AVANT 15 T/h	APRÈS 30 T/h
STOCKAGE TOTAL (EN T/AN)*	
AVANT 21 000	APRÈS 54 000
STOCKAGE TOTAL (EN M3)*	
AVANT 102 044	APRÈS 172 000

*Balles de luzerne, granulés de luzerne, pulpes de betteraves

LES + POUR LES AGRICULTEURS

AUGMENTER LEUR SURFACE EN LUZERNE

JUSQU'ALORS, NOS OUTILS DE PRODUCTION NE NOUS PERMETTAIENT PAS OU PEU D'ACCUEILLIR DE NOUVEAUX PRODUCTEURS. DÉSORMAIS, NOUS ALLONS POUVOIR DÉVELOPPER DES SURFACES SUPPLÉMENTAIRES POUR NOS ADHÉRENTS HISTORIQUES ET POUR DE NOUVEAUX COOPÉRATEURS INSCRITS DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES SUR UNE LISTE D'ATTENTE. ET AINSI OFFRIR UN DÉBOUCHÉ SÉCURISÉ ET SÉCURISANT AUX PLANTEURS.

FAIRE JOUER L'EFFET LEVIER DANS LES EXPLOITATIONS

1 600 HA DE LUZERNE BIO VALORISÉES PERMETTENT DE LEVER LES FREINS À LA CONVERSION SUR 8 000 HA DE CULTURES.

EFFET LEVIER : 1 HA DE LUZERNE BIO = 4 HA AUTRES CULTURES AB.

MIEUX VALORISER LEUR PRODUCTION

LA CULTURE DE LA LUZERNE NÉCESSITE PEU DE MAIN-D'ŒUVRE, UN INVESTISSEMENT QUASI NUL EN MATÉRIEL ET ASSURE UN NIVEAU DE TRÉSORERIE RÉGULIER GRÂCE À UN ÉTALEMENT DE LA RÉMUNÉRATION EN 5 OU 6 VERSEMENTS PAR AN. LA LUZERNE EN AB EST UNE SOURCE DE REVENUS SUPPLÉMENTAIRES ET STABLES.



CULTIVER DE MANIÈRE PLUS VERTUEUSE

LA LUZERNE PERMET D'ALLONGER LES ROTATIONS ET DONC DE DIMINUER LA PRESSION PARASITAIRE. LA CULTURE DE LA LUZERNE NÉCESSITE PEU D'INTRANTS. MÊME EN CONVENTIONNEL, CETTE CULTURE EST DITE À BAS NIVEAU D'INTRANTS (BNI). LA PRÉCOCITÉ DE LA PREMIÈRE COUPE PAR RAPPORT AU FOIN, CONJUGUÉE À LA RÉPÉTITION DES FAUCHES (4 COUPES PAR AN), PERMET DE NETTOYER LES PARCELLES EN EMPÊCHANT LA PLUPART DES ADVENTICES D'ARRIVER À MATURITÉ ET DE DISSÉMINER LEURS GRAINES.

DEVENIR ACTIONNAIRE DE LA DÉSHYDRATATION

EN PARTICIPANT AU CAPITAL DE LA COOPÉRATIVE (ACHAT DE PARTS), L'AGRICULTEUR EN DEVIENT LE "PROPRIÉTAIRE" ET RESTE « MAÎTRE DE SON DESTIN »



LES + POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE TERRITOIRE

UN COMBUSTIBLE PLUS VERT

LES DEUX SÈCHEURS (LIGNES DE DÉSHYDRATATION) FONCTIONNANT AU CHARBON MÉLANGÉ EN PETITE QUANTITÉ À DE LA BIOMASSE, POURRONT DÉSORMAIS UTILISER JUSQU'À 80 % DE BIOMASSE. CELLE-CI SERA EN OUTRE INJECTÉE DIRECTEMENT DANS LE FOYER, CE QUI MAXIMISERA SON RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE.

LA BIOMASSE QUI SE SUBSTITUE AUX ÉNERGIES FOSSILES EST D'ORIGINE LOCALE : POUSSIÈRE DE CHANVRE PROVENANT DE LA CHANVRIÈRE À SAINT-LYÉ (USINE DE TRANSFORMATION DU CHANVRE). PLAQUETTES FORESTIÈRES PROVENANT DE PLUSIEURS PRODUCTEURS LOCAUX SITUÉS DANS UN RAYON DE 80 KM MAXIMUM AUTOUR DU SITE.

PALETTES NON TRAITÉES EN PROVENANCE DU FOYER AUBOIS.

LES PLANS D'APPROVISIONNEMENT SONT D'ORES ET DÉJÀ CONTRACTUALISÉS.

UN MODE DE TRANSPORT PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

UNE PARTIE DES BALLES DE LUZERNE EST ACHÉMINÉE JUSQU'AU HAVRE PAR PÉNICHES. LE BASCULEMENT DU TRANSPORT ROUTIER VERS LE TRANSPORT FLUVIAL PERMET D'ÉCONOMISER DU GAZOLE, DE RÉDUIRE LA POLLUTION (ÉMISSIONS DE CO₂) ET DONC D'AMÉLIORER LE BILAN CARBONE.

LE CHARGEMENT DES CONTENEURS A LIEU POUR PARTIE AU PORT DE L'AUBE À NOGENT-SUR-SEINE, CE QUI PERMET À LA FOIS D'ÉCONOMISER DU TRANSPORT PAR CAMIONS ET DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE CETTE INFRASTRUCTURE DE PROXIMITÉ VITALE POUR LE TERRITOIRE.

UNE RESSOURCE EN EAU PROTÉGÉE

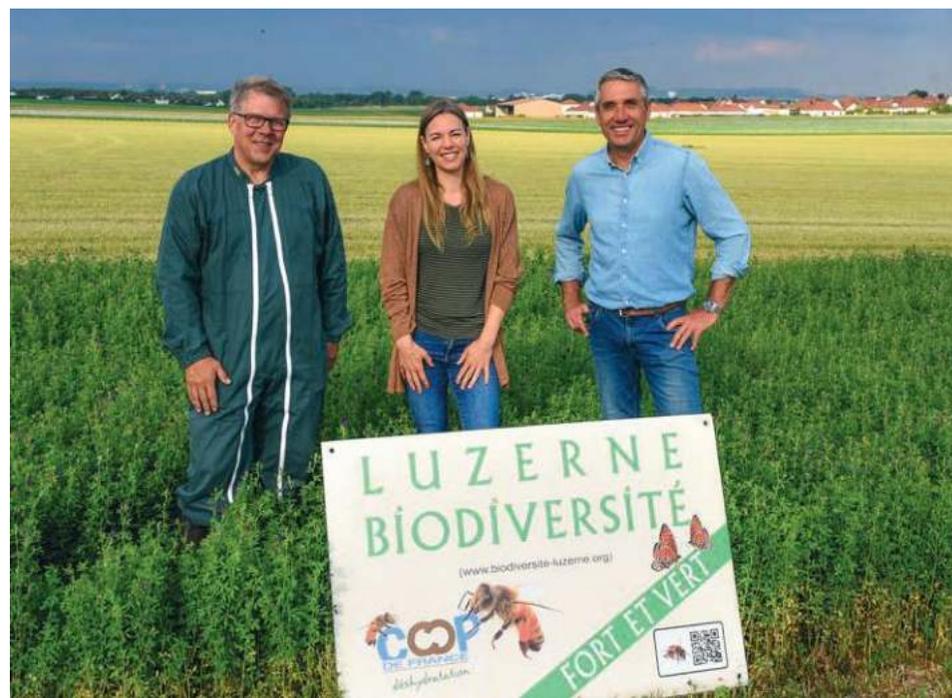
CULTIVER DE LA LUZERNE PERMET DE PROTÉGER LES ZONES D'ALIMENTATION DE CAPTAGES ET LES BASSINS VERSANTS DANS L'AUBE, LA SEINE-ET-MARNE ET L'YONNE, EN LIMITANT TOTALEMENT (EN BIO) OU PARTIELLEMENT (EN CONVENTIONNEL) LES INTRANTS.

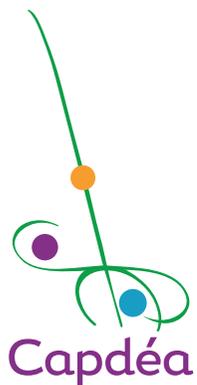
UNE PLANTE ÉCOLOGIQUE

LA LUZERNE EST UNE PLANTE PEU GOURMANDE EN PRODUITS PHYTOSANITAIRES, ELLE EST PAR EXEMPLE RAREMENT TRAITÉE CONTRE LES INSECTES RAVAGEURS. C'EST AUSSI L'UNE DES SEULES PLANTES EN FLEUR APRÈS LA FIN JUIN, CE QUI FAVORISE LA BIODIVERSITÉ (COISEAUX, PAPILLONS, ABEILLES, INSECTES AUXILIAIRES) ET EST POUR CELA TRÈS PRISÉE DES APICULTEURS.

C'EST NOTAMMENT À LEUR ATTENTION QUE CAPDÉA RECONDUIT CHAQUE ANNÉE LE DISPOSITIF DE FAUCHE DIFFÉRENCIÉE « LUZERNE ET BIODIVERSITÉ ». CE DISPOSITIF A VOCATION À ÊTRE ÉTENDU À UNE BANDE PAR EXPLOITATION SUR LES PÔLES BIO 77 ET 89.

LE BILAN ENVIRONNEMENTAL DE LA DÉSHYDRATATION EST POSITIF : LA CULTURE DE LA LUZERNE FIXE PLUS DE CARBONE QUE LA PRODUCTION DE LUZERNE DÉSHYDRATÉE N'EN ÉMET.





POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION À LA COOPÉRATIVE CAPDÉA

Contactez-nous par téléphone

Tél.: 03 25 42 62 62

ou par courriel

capdea@capdea.fr

ou par courrier

CAPDÉA

Rue du Mont

10220 ASSENCIÈRES

www.capdea.fr



BULLETIN D'ADHÉSION

Nom de l'exploitation

Nom du gérant

Adresse du siège social

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Par la présente, je sollicite mon adhésion en tant que coopérateur producteur de luzerne pour Capdéa, à partir de la récolte (année)

Je souhaite souscrire (nombre)..... hectares de Luzerne sociale pour une somme de 514€/ha.

- Luzerne conventionnelle
- Luzerne agricole biologique

Si oui, date de début de conversion Date de récolte possible en AB

le, le,

Localisation de mon parcelle pour la Luzerne sociale commune(s) suivante(s)

Dans l'attente de votre réponse recevez, Mesdames et Messieurs les Administrateurs, l'expression de mes cordiales salutations.

À le,

Signature et cachet
de l'exploitation

J'ai bien noté que mon adhésion était soumise à l'accord du Conseil d'Administration. Le règlement s'effectuera en 4 fois, un règlement à la souscription, puis trois règlements déduits des apports de luzerne durant trois années.

CAPDÉA EN BREF

UN STATUT COOPÉRATIF

CAPDÉA EST UNE COOPÉRATIVE AGRICOLE DE DÉSHYDRATATION CRÉÉE EN 2006. ELLE EST ISSUE DE LA FUSION DE TROIS COOPÉRATIVES CONSTRUITES ENTRE 1969 ET 1973 : LA COOPÉRATIVE DE DÉSHYDRATATION DE MARIGNY-LE-CHÂTEL, LA CARB À AULNAY, ET LA CADRA À ASSENCIÈRES.

PRÈS DE 900 PERSONNES

745 ADHÉRENTS AGRICULTEURS.

75 COLLABORATEURS PERMANENTS. ENTRE 30 ET 40 SAISONNIERS DURANT LA CAMPAGNE. 25 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN EN SOUS-TRAITANCE (LOGISTIQUE, MAINTENANCE, ADMINISTRATION).

3 SITES INDUSTRIELS

CAPDÉA EXPLOITE TROIS SITES INDUSTRIELS DANS L'AUBE,

LE SITE D'ASSENCIÈRES, SIÈGE SOCIAL DE LA COOPÉRATIVE, COUVRE LA ZONE CENTRE DE SON PÉRIMÈTRE. IL PRODUIT DE L'ŒILLETTE, DES PULPES DE BETTERAVES, DE LA LUZERNE EN GRANULÉS, DU MAÏS, DES MARCS DE RAISIN ET DES MARCS DE POMME.

LE SITE D'AULNAY COUVRE LA ZONE EST. IL PRODUIT DE LA LUZERNE EN GRANULÉS, DES PULPES DE BETTERAVES, DU MAÏS ET DE LA PAILLE.

LE SITE DE MARIGNY-LE-CHÂTEL COUVRE LA ZONE OUEST. IL PRODUIT DE LA LUZERNE EN BALLEES ET LES PULPES DE BETTERAVES.

4 TYPES D'ACTIVITÉS

UNE ACTIVITÉ AGRICOLE : FAUCHE, ANDAINAGE ET RÉCOLTE.

UNE ACTIVITÉ LOGISTIQUE : TRANSPORT DU CHAMP À L'USINE.

UNE ACTIVITÉ INDUSTRIELLE : DÉSHYDRATATION ET CONDITIONNEMENT.

UNE ACTIVITÉ DE STOCKAGE (EN SILOS POUR LES GRANULÉS, SOUS HANGARS POUR LES BALLEES).

LA CAMPAGNE S'ÉTALE DE MI-AVRIL À MI-JANVIER SELON LES TYPES DE CULTURE.

4 MARCHÉS

L'ALIMENTATION ANIMALE (LUZERNE, PULPE, MAÏS, PAILLE, MARCS DE RAISIN ET DE POMME), QUI REPRÉSENTE 80 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA COOPÉRATIVE.

L'INDUSTRIE : FOURNITURE DE MATIÈRES PREMIÈRES (ŒILLETTE, PÉPINS) POUR L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE, QUI REPRÉSENTE 15 % DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES.

LA PRESTATION DE SERVICES : RÉCOLTE, TRANSPORT, DÉSHYDRATATION, CONDITIONNEMENT, ADMINISTRATION, QUI REPRÉSENTE 4 % DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES.

L'ALIMENTATION HUMAINE (GRAINES D'ŒILLETTE), QUI REPRÉSENTE 1 % DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES.

LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DESTINÉS À L'ALIMENTATION ANIMALE EST ASSURÉE PAR LA SOCIÉTÉ DÉSIALIS.

BILAN 2019

SURFACE CULTIVÉE : 7 300 HA

PRODUCTION :

84 500 T DE LUZERNE (FAIBLE RENDEMENT)

55 500 T DE PULPES DE BETTERAVES

6 000 T D'ŒILLETES (BONNE PRODUCTION)

12 000 T DE PRODUITS DIVERS (MAÏS, PAILLE, MARCS...)

CHIFFRE D'AFFAIRES : 33 MILLIONS D'EUROS

TEXTES : FRÉDÉRIC MARAIS / AGENCE INFO
CRÉDITS : ©FRÉDÉRIC MARAIS, ©MAUFFROY PHOTOGRAPHIE, ©SERGE CARTAXO
CONCEPTION GRAPHIQUE : SERGE CARTAXO



AB
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

PROJET ++AB
LE + GROS PROJET
EN DÉSHY DEPUIS 15 ANS
EN FRANCE



PHOTO DU TERRAIN QUI SERVIRA À L'EXTENSION DU SITE DE MARIGNY.